

Image not found or type unknown



Remboursement du permis moto

Par **Gracienda**, le **09/11/2007 à 12:16**

Bonjour,rrnrnJe me suis inscrite dans une auto-ecole afin de passer mon permis moto, il y à plus d'un an. Mais voila je suis enceinte et j'ai déménagé à plus de 35 km (70km aller/retour). j'ai donc demandé le remboursement de celui-ci puisque je n'ai pas pu le consommé. l'auto école à accepté mais 2 mois plus tard je n'ai toujours pas le règlement malgré toutes mes relances. je souhaiterai savoir s'il y a une loi ou un recours qui l'obligera à me rembourser.rnrnMerci d'avance de votre réponse.rnrnCordialement